

PROCÈS-VERBAL
COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire tenue le jeudi 9 février 2012 à 9 h 30 par conférence téléphonique.

Sont présents

Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil ;
M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal ;
M. Sammy Forcillo, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Luis Miranda, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Jean-Marc Robitaille, maire de la Ville de Terrebonne ;
M. Gilles Vaillancourt, maire de la Ville de Laval.

N'ont pu assister

M. Gérald Tremblay, président, maire de la Ville de Montréal ;
M. Michel Gilbert, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire.

Le directeur général, M. Massimo Iezzone, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE12-017

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JANVIER 2012

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 janvier 2012.

CE12-018

PROLONGATION DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu de prolonger le contrat de travail de monsieur Yvan Rompré pour une période de six mois aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

M. Vaillancourt inscrit son abstention.



CE12-019 AVIS MÉTROPOLITAINS À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE ET AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Il est résolu d'informer la Commission de protection du territoire agricole du Québec et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que la Communauté ne formulera pas, jusqu'à l'entrée en vigueur du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, d'avis ni de recommandations à l'égard des demandes pour lesquelles la Commission et le Ministre sollicitent la Communauté en vertu de l'article 58.4 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, de l'article 234.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de l'article 168 de la Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines.

CE12-020 MANDAT À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Il est résolu de prendre acte de la recommandation de mandat à la Commission de l'aménagement et au Comité consultatif agricole et de reporter l'étude de ces dossiers à la prochaine séance du Comité exécutif.

CE12-021 GRAPPE MÉTROPOLITAINE DES SCIENCES DE LA VIE

Il est résolu

D'approuver le rapport d'activités pour 2011 du Secrétariat de la grappe des sciences de la vie du Montréal métropolitain, agissant sous le nom de Montréal InVivo, et d'autoriser le versement de la retenue de 10 % de l'aide financière pour l'année 2011 dans le cadre de la convention avec cet organisme approuvée par la résolution numéro CE09-020 ;

D'approuver la convention jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante avec le Secrétariat de la grappe des sciences de la vie du Montréal métropolitain, agissant sous le nom de Montréal InVivo, pour l'animation de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé pour la période 2012-2014, incluant une contribution maximale de deux cent mille dollars (200 000 \$) pour l'année 2012, et d'autoriser sa signature par le directeur général.

CE12-022 MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu de confier à la Commission de l'environnement le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante concernant une stratégie de mise en place de la Trame verte et bleue du Grand Montréal en conformité avec les exigences du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.



CE12-023

RECYCLAGE DE BIENS MEUBLES DÉSUETS

Il est résolu d'autoriser le directeur général à disposer des biens meubles désuets de la Communauté auprès d'entreprises en assurant le recyclage écoresponsable selon les normes environnementales en vigueur.

CE12-024

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-24 SUR LE PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Il est résolu de recommander au Conseil de modifier le Règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière en y ajustant les taux afin d'établir la contribution totale des municipalités conformément aux prévisions budgétaires de l'exercice 2012 adoptées par le Conseil.

CE12-025

ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 4 au 25 janvier 2012.

CE12-026

IMPACT DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Il est résolu de prendre acte de l'étude intitulée *Impact du Plan métropolitain d'aménagement et de développement sur le Portrait des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Communauté* réalisée par la firme AECOM et en autoriser la diffusion.

CE12-027

APPROBATION DE LA PARTIE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la partie du programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014 de la Société de transport de Montréal spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.



CE12-028 NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner M. Jean-Jacques Beldié, membre du Conseil représentant la Ville de Laval, comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport.

CE12-029 CANDIDATURES POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

Il est résolu de reporter à la prochaine séance l'étude du dossier concernant la proposition de candidatures pour le conseil d'administration de la Société de la Place des Arts de Montréal.

CE12-030 CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Il est résolu de reporter à la prochaine séance l'étude du dossier concernant la proposition d'une candidature pour le conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal.

CE12-031 ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 23 FÉVRIER 2012

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil du 23 février 2012.

Documents déposés

- Lettre datée du 26 janvier 2012 du maire de la Ville de Terrebonne, M. Jean-Marc Robitaille, adressée aux membres du comité exécutif, concernant le mandat à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances sur les espaces industriels.
- Lettre du 27 janvier 2012 du directeur général de la Communauté, M. Massimo Iezzoni, à la sous-ministre des Transports du Québec, Mme Dominique Savoie, concernant le rapport du mandataire sur la gouvernance et le financement du transport en commun métropolitain.
- Résolution numéro CG11 0460 adoptée par le conseil d'agglomération de la Ville de Montréal à sa séance du 22 décembre 2011 l'égard du second projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de L'Assomption.



Documents déposés (suite)

- Résolution numéro 2012-01-15 adoptée par le conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot à sa séance du 17 janvier 2012 s'opposant à l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 45.

Les résolutions numéros CE12-017 à CE12-031 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Gérald Tremblay
Président

Claude Séguin
Secrétaire